

Les éditions Lavauzelle ont publié en avril 2013 un ouvrage intitulé « *De la défense contre-avions à la défense sol-air* ». Il restituait les actes d'une journée d'études organisée sous la direction du lieutenant-colonel Gilles Aubignac le 28 mai 2010 à l'école de l'Artillerie à Draguignan. Le thème en était l'historique des armes anti-aériennes depuis Fleurus (1794) – les Autrichiens prenaient sous leur feu les montgolfières d'observation des armées de la République – à la défense spatiale.

Les interventions ont été riches et montrent cette montée en puissance de ce qui a été appelé « de mon temps » l'artillerie sol-air. Cette capacité (elle appartiendrait aujourd'hui presque à l'histoire militaire !) a cependant été fortement réduite, notamment en raison de la complexité de la gestion de l'espace aérien qui voit évoluer à différentes altitudes drones, hélicoptères, avions sinon satellites mais aussi projectiles de toutes sortes dont il faut se protéger comme les roquettes et les missiles.

C'est aussi l'évolution du combat tactique. Nous avons été formés à « la boule de feu » contre tout aéronef car la menace prenait d'abord cette forme. La guerre se préparait contre un ennemi disposant d'une arme aérienne qui pouvait lui conférer une suprématie au moins locale sur des forces terrestres. La défense sol-air a ensuite évolué vers le missile qui a pris la place du tir à l'arme légère. Pourtant, durant la seconde moitié du XXe siècle, le missile sol-air a seulement été utilisé le [8 septembre 1987 au Tchad](#) en abattant un bombardier libyen.

Cependant, depuis la guerre perdue par l'URSS en Afghanistan suite à la perte de sa suprématie aérienne face aux insurgés, le refus de livrer des armes sol-air aux insurrections, par exemple en Syrie, est devenu un impératif pour ne pas menacer la puissance aérienne occidentale.

Une défense sol-air sous quelle forme ?

L'ennemi contre lequel nous nous battons aujourd'hui n'a pas de capacité aérienne (mais aura demain peut-être des drones). Il s'oppose à notre suprématie aérienne avec ce que nous apprenions hier. Ainsi, au Mali, un hélicoptère non blindé (est-ce d'ailleurs encore concevable aujourd'hui malgré les enseignements des conflits afghans depuis 1979) soumis à des tirs du sol, peut voir ses personnels tués ou blessés. L'ennemi peut disposer aussi de roquettes. Pourquoi ne pas imaginer une capacité de défense anti-roquettes comme nouvelle défense sol-air dans le futur ? Israël l'a réalisée avec le système mobile « dôme de fer » qui a donné de bons résultats (Cf. la contribution dans l'ouvrage de Claude Carlier et [le Figaro du 27 décembre 2012](#)).

La problématique est cependant celle de la responsabilité de la gestion de l'espace aérien. Qui doit l'assurer sur un théâtre d'opération dès lors que les forces terrestres sont engagées ? Qui doit aussi détenir la capacité sol-air ? Le débat a été tranché au profit de l'armée de l'air. La réorganisation de la défense sol-air a été validée par décision du chef d'état-major des armées en 2006. Les systèmes d'arme de moyenne et de courte portée ont été confiés à l'armée de l'air et les systèmes de très courte portée à l'armée de terre.

De fait, les forces terrestres ne disposent que de missiles Mistral finalement d'auto-défense. Le 54e RA (Hyères) est le dernier et unique régiment d'artillerie sol-air depuis 2012 (Cf. au titre de

l'histoire contemporaine, [Secret défense du 25 février 2009](#)). Est-ce la fin de la capacité sol-air terrestre compte tenu des capacités de l'ennemi d'aujourd'hui (mais demain ?) ? Peut-être, à moins que nous n'imaginions les menaces ou la défense sol-air différemment avec cette prise en compte par exemple des drones ou des roquettes.

Cependant, l'importance donnée à la gestion de l'espace aérien est constatée comme en témoigne ce reportage dans [Terre Information Magazine de juillet-août 2013](#) (TIM). Pour la première fois en opération, un « centre de management et de défense de la troisième dimension » a été déployé à Gao au Mali en février 2013. A partir de la gestion de la 3^e dimension, le CMD3D organise la destruction de l'ennemi terrestre en fonction des différents vecteurs aériens ou d'artillerie tout en gérant l'espace aérien au profit de la force, y compris pour la protection antiaérienne si cela était nécessaire.

La défense sol-air d'aujourd'hui et celle d'hier a donc bien évolué (Pour en savoir plus sur la défense sol-air, Cf. le [site 7 septembre](#)). Un ouvrage intéressant à lire sur l'histoire militaire et sur l'évolution des organisations de l'armée de terre face à la troisième dimension.

Les musées militaires

Pour rester dans le domaine de l'histoire militaire, en lisant toujours [TIM](#), un dossier spécial a été réalisé sur les musées de l'armée de terre. Ils détiennent un important patrimoine historique et de tradition façonnant les armes qui constituent l'armée de terre. Ils accueillent déjà 270 000 visiteurs par an soutenant en cela la construction du lien entre l'Armée et la Nation. Les vacances peuvent bien sûr amener à les visiter.

Cela permet de rappeler aussi que des officiers en activité se sont investis dans la vie de ces musées avec de réelles compétences et des formations par exemple à l'institut national du patrimoine dans le cadre de l'enseignement militaire supérieur. Cette mission de transmission du patrimoine, la connaissance de notre histoire militaire font partie de notre identité, de notre militarité. Elle doit être préservée en cette période de débat sur l'histoire militaire au sein des armées (Cf. Mes billets des [2 juillet 2013](#) et [4 juillet 2013](#)).

Comme responsable tradition de ma promotion de saint-Cyr « Maréchal Davout » (un peu d'histoire personnelle, cela commence à être de mon âge), j'ai bien sûr une première préférence pour le musée le plus ancien, celui du musée du Souvenir des Ecoles de saint-Cyr-Coëtquidan.

J'ai aussi une seconde préférence pour le musée des troupes de marine de Fréjus. J'étais lieutenant au 21^e régiment d'infanterie de marine. J'avais été envoyé dans la région de Sedan à Bazeilles, lieu mémorable des TDM, le 28 août 1981 pour ramener dans une urne funéraire des ossements choisis parmi ceux de nos anciens tombés en 1870 et reposant dans l'ossuaire de Bazeilles.

Le hasard veut que Bazeilles soit à 40 km du village de Chauvancy-le-Château (fief existant depuis le [milieu du XI^e siècle](#) et donnée par l'Espagne à la France lors du traité des Pyrénées de 1659 écrit « [Chavancy-le-Chasteau](#) », histoire toujours) pour reprendre l'orthographe d'avant 1914. La partie de ma famille encore lorraine à l'époque avait aussi tout laissé pour ne

pas être allemande après la défaite. Le corps colonial prendra aussi position à Chauvancy le 18 août 1914, autre clin d'œil... Les liens historiques et familiaux sont parfois bien curieux.

Après une imposante cérémonie militaire rassemblant tous les drapeaux et étendards des régiments TDM, l'urne a été déposée lors de l'inauguration du Musée de Fréjus le 2 octobre 1981 dans la crypte dédiée aux 400 000 soldats des Troupes de Marine morts pour la France (Cf. L'Ancre d'Or, [L'urne et moi-même sur le VAB lors de la cérémonie](#), si, si c'est moi !). Oserai-je dire «et au nom de Dieu, vive la coloniale!» Eh bien oui.

C'est aussi l'occasion de rappeler l'évolution bien souvent oubliée des organisations militaires. Ce déplacement se faisait juste après mon stage sur AMX10RC qui visait à former les deux escadrons du régiment sur ce matériel (qui fait toujours merveille en Afrique et ailleurs... 33 ans ou presque après). Le 21^e RIMA était interarmes. GTIA avant l'heure, il était composé de deux compagnies d'infanterie, deux escadrons de blindés légers, une batterie d'artillerie, une section du génie, une section de mortiers lourds, une section de missiles Milan antichars, des canons de 20 mm anti-aériens.

Trop bel outil interarmes pour qu'il dure au-delà de quelques années ! Sa redécouverte au XXI^e siècle pourrait laisser la place à quelques exégèses sur la pensée militaire, sa capacité d'anticipation et sa constance...